



Bozel, le 11 août 2026

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je souhaite répondre à votre intention d'organiser une réunion d'information publique sur la création d'une centrale hydro-électrique et d'y associer la commune de Bozel.

Bien que notre commune soit impactée par le périmètre de l'enquête publique relative à l'autorisation environnementale, nous nous interrogeons sur notre participation.

Tout d'abord, dans ce projet, la commune de Bozel n'est concernée que par l'hébergement d'une prise d'eau de quelques centimètres carrés sur son territoire.

Par ailleurs, la société GEG ne nous a jamais consultés ni informés des conditions de construction et d'implantation de la centrale, ni même associés à aucune concertation. Tout comme les habitants, nous avons découvert le projet le jour de la réunion publique.

Nous sommes donc aujourd'hui demandeurs d'informations auprès du porteur du projet et absolument pas en capacité technique d'informer le public sur notre participation.

Quant aux interférences avec les projets olympiques, aucun manque de concertation ne peut nous être reproché, les zones d'implantation de l'ascenseur valléen et de la gare de départ étant clairement et publiquement définies. Sur ce point, la société GEG aurait dû se tenir informée avant d'envisager un passage en totale contradiction avec les projets en cours des JOP 2030.

En conséquence, il nous semble plus opportun que la société GEG organise au préalable une réunion de présentation avec les communes, notamment pour que soient détaillées les solutions envisagées pour la construction. Une réunion publique pourra alors être envisagée avec la participation des communes.

Enfin, je ne suis malheureusement pas disponible aux dates que vous proposez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire
Sylvain Pulcini

Le Maire

